

COPS 2019

 émalec



Les 10 principes

Les 10 principes proviennent de :

- La Déclaration universelle des Droits de l'homme ;

- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux du travail ;

- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;

- La Convention des Nations Unies contre la corruption.



Droits de l'Homme

Principe N° 1

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;

Principe N° 2

2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.



Droit du travail

Principe N° 3

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;

Principe N° 4

4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe N° 5

5. L'abolition effective du travail des enfants ;

Principe N° 6

6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



Environnement

Principe N° 7

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

Principe N° 8

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;

Principe N° 9

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.



Lutte contre la corruption

Principe N° 10

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La lettre du Président



Depuis 2011, **Emalec** s'engage à soutenir et promouvoir dans son domaine d'influence les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'homme, le Droit du travail, la protection de l'Environnement et la Lutte contre la corruption.

Emalec est heureux de renouveler pour la 9^{ème} année consécutive cet engagement à poursuivre l'application de ces principes, de façon déterminée et pragmatique et à les inscrire au quotidien dans sa politique, sa culture et son organisation.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos différentes parties prenantes.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès que nous rédigeons chaque année.

Vous trouverez, ici, notre Communication sur le Progrès.

Jean JULLIEN

Président

St Genis les Ollières, le 25 avril 2019

Intégration au groupe SAMSIC



En 2017 Émalec a intégré le par le Groupe SAMSIC.

Fort de ses 20 ans d'expérience dans le domaine de la maintenance, Émalec vient compléter l'offre multiservices de Samsic.

Samsic apparait déjà comme une référence en matière de RSE. C'est sur ce modèle qu'Émalec va poursuivre son engagement Sociétal et Environnemental pour les années à venir.



● Pacte Mondial

Samsic est classé au niveau Advanced du Global Compact, standard international de reporting et de performance le plus élevé en matière de développement responsable.



● Notation EcoVadis

En obtenant la notation de 70/100, Samsic conforte son niveau Gold et se place désormais au Top 1% de la performance RSE des entreprises évaluées.

Sommaire



Droits de l'Homme

Principe
N° 1

Principe
N° 2

Ethique et Responsabilité

Charte éthique

Engagement citoyen

Engagement partenaire

Droit du travail

Principe
N° 3

Principe
N° 4

Principe
N° 5

Principe
N° 6

Structure sociale adaptée

Recrutement, emploi, handicap, formation

Conditions de travail

Collaboration secteur protégé

Environnement

Principe
N° 7

Principe
N° 8

Principe
N° 9

Préservation des ressources naturelles et recyclage des déchets

Promotion de « l'Eco-attitude »

Formation Eco-gestes, Eco-conduites

Des processus respectueux de l'environnement

Lutte contre la corruption

Principe
N° 10

Charte éthique

Dispositions contractuelles anti-corruption



Droits de l'Homme

Principe
N° 1

Principe
N° 2

Objectifs, actions mises en place, résultats

Droits de l'Homme

Objectifs

L'éthique considérée comme un axe essentiel d'amélioration de notre performance globale doit accompagner tous nos collaborateurs (*salariés, fournisseurs, partenaires*) en matière de comportement d'action. Nous nous assurerons également que tous nos fournisseurs et partenaires respectent les Droits de l'Homme et les normes de travail.

Actions mises en place

La charte éthique et de développement durable a été revue en 2016 et réaffirme les principes et les valeurs de l'entreprise. Une présentation de la charte est systématiquement réalisée lors de l'intégration d'un nouveau salarié. Celle-ci est également transmise aux partenaires **Emalec Partner** à la signature du contrat.

Emalec maîtrise la réalisation des maintenances et travaux sur l'ensemble de l'Europe. Les différentes cultures des pays d'Europe, les différentes réglementations, les différentes langues, nécessitent de confier les prestations de maintenance et de travaux à des professionnels locaux. C'est dans ce but d'assurer une qualité professionnelle homogène dans toute l'Europe, qu'Emalec a construit son réseau de partenaires et créé début 2016 le label **Emalec Partner**.



Droits de l'Homme

Actions mises en place (suite)

Dans chaque pays, notre responsable des achats a qualifié un ou plusieurs partenaires pour chaque lot technique (*Climatisation, Electricité, Plomberie, Serrurerie, Second œuvre, ...*), en fonction de la dimension du Pays et des capacités de chaque partenaire. Emalec gère l'activité et anime le réseau. Chacun des partenaires **Emalec Partner** s'engage à respecter les mêmes principes QSE et RSE qu'Emalec.

Nous évaluons notre performance RSE grâce à la plateforme **ECOVADIS**.



Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, Emalec a réalisé un questionnaire portant sur des critères RSE auprès de nos principaux fournisseurs.

Droits de l'Homme

🔷 Résultats

- ✓ Charte éthique et de développement durable revue présentée à l'ensemble des nouveaux collaborateurs ayant rejoints l'entreprise Emalec et signée par tous les partenaires **Emalec Partner**.
- ✓ Attestations sur l'honneur Emalec, transmise et signée également par tous les partenaires **Emalec Partner**.
- ✓ Evaluation performance RSE **ECOVADIS**. Des résultats en hausse sur 2017 et 2018.



Droits de l'Homme

Actions mises en place (suite)

Emalec a sollicité en 2019 ses 32 principaux fournisseurs via un questionnaire type, afin de connaître leurs pratiques RSE, 16 ont répondu favorablement soit 50%.

Résultats

- ✓ 94% des fournisseurs s'engagent à respecter les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies
- ✓ 50% des fournisseurs majeurs sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies
- ✓ 50% sont certifiés ISO 9001
- ✓ 25% sont certifiés ISO 14001



Engagements en matière de RSE

Votre entreprise s'engage :		oui / non	
à respecter les législations et réglementations sur l'emploi applicables partout où elle opère.			
à se conformer aux principaux textes internationaux en vigueur, notamment ceux issus de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et de l'OCDE, ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies			
à engager des démarches environnementales en faveur du développement durable			
<i>Joindre, le cas échéant, tout document justificatif ou explicatif (politique QSE, charte de développement durable...)</i>			
Votre entreprise adhère à des référentiels / codes de conduite / engagements nationaux / internationaux / généraux ou sectoriels, en lien avec le développement durable			
		Si oui, lesquels	
Etes-vous certifiés / évalués / adhérents		Si non, envisagez-vous de le faire ?	
ISO 9001 (Système de Management Qualité)			
ISO 14001 (Système de Management de l'Environnement)			
OHSAS 18001 (Système de Management la Sécurité)			
BILAN CARBONE			
GLOBAL COMPACT (Pacte mondial des Nations Unies)			
ECOLABEL européen ou Energy Star (Fleur Européenne, NF Environnement, PEFC, Agriculture Biologie, Ecocon...)			
Si oui, précisez les produits et / ou les services labellisés			
Avez-vous des fournisseurs certifiés. Si oui, lesquels ?			
Sélectionnez-vous vos fournisseurs en fonction de ces certifications ?			

Droits de l'Homme

🎯 Actions mises en place (suite)

En interne, Emalec œuvre afin d'améliorer le « bien-être » au travail avec comme exemples différentes actions engagées :



- ➔ **Création d'une boîte à idées qui permet à tous les collaborateurs de proposer des améliorations internes ou externes** (*objectif d'amélioration de la satisfaction client*)
- ➔ **Installation de fontaines à eau.** Cette réalisation est issue de la boîte à idées interne à disposition du personnel
- ➔ **Création d'un espace lecture pour les collaborateurs, avec une autogestion des emprunts de livres** réalisée par le personnel
- ➔ **Création d'une salle de sport dédiée au personnel** (*en cours de finalisation*)

🎯 Résultats

- ✓ Amélioration des conditions de travail
- ✓ Amélioration du dialogue social
- ✓ Bien être/ confort au travail

Droits de l'Homme



🔷 **Actions mises en place** (suite)

Emalec est adhérent à l'association des Directeurs de l'Environnement de Travail **ARSEG**.

L'ARSEG est une association professionnelle qui revendique 43 ans de savoir-faire et œuvre à la professionnalisation et à la promotion du métier de directeur/responsable de l'environnement de travail.

Elle compte plus de **2000 adhérents** et organise **150 évènements annuels**.

A ce titre, elle a la **légitimité de prendre part à tous les débats liés au travail : santé et bien-être des salariés, nouvelles organisations des espaces de travail, rapport au numérique, transports, aménagement du territoire, sécurité...**

🔷 **Résultats**

- ✓ Amélioration de l'environnement de travail
- ✓ Solution pour nos clients, notamment via le Facility Management

Droits du Travail

Principe
N° 3

Principe
N° 4

Principe
N° 5

Principe
N° 6

Objectif, actions mises en place, résultats

Droits du Travail

Objectif

L'entreprise Emalec s'assure de l'application du Code de travail dans tous les pays où elle intervient. Elle assure un dialogue social et reconnaît le droit à la négociation collective. Elle élimine toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession. Elle s'engage auprès d'établissement adaptée et souhaite donner à chaque salarié le meilleur environnement de travail possible

Actions mises en place

Emalec répond aux obligations du **Code du Travail** et fournit régulièrement les documents obligatoires aux administrations donnant pour preuve le respect du Droit du Travail. Le règlement intérieur est affiché sur un panneau d'affichage visible de tous, collaborateurs et parties prenantes, sur lequel il est stipulé la politique de l'entreprise en matière de législation du travail.

Des réunions régulières sont réalisées avec les représentants au CSE. Les comptes rendus de ces réunions sont transmis ensuite à tous les salariés de l'entreprise.

Un Petit Bulletin mensuel (*Journal interne*) est adressé aux salariés. Celui-ci les informe sur les activités et l'actualité de l'entreprise.

Droits du Travail

Actions mises en place (suite)

La prévention des risques et l'amélioration de la culture Santé Sécurité Environnement de l'entreprise est une priorité.

Emalec concrétise cela par l'engagement vers la certification selon le Manuel Amélioration Sécurité des Entreprises (MASE) prévue en 2019.

La formation continue est organisée en fonction des motivations, des compétences des salariés et des besoins de l'entreprise. Les besoins et/ou souhaits de formation du salarié sont analysés chaque année lors de l'entretien individuel.

Emalec poursuit sa politique très ouverte en matière de recrutement, caractérisée par une mixité riche sur le plan humain : nationalités, langues, parité homme/femme. L'entreprise se développe à l'international et a besoin d'intégrer naturellement les différences locales de chaque pays.

Emalec est engagée au quotidien en faveur des personnes en situation de handicap. Cet engagement se traduit par des actions concrètes au sein des services Emalec et chez nos clients. Les principaux axes de cet engagement sont :

- ➔ **Accroître le volume d'embauche directe de salariés en situation de handicap**
- ➔ **Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés devant faire face au handicap**
- ➔ **Sensibiliser l'ensemble du personnel Emalec afin de faire évoluer le regard de chacun sur le handicap**
- ➔ **Adapter nos outils de travail pour les rendre accessibles aux salariés en situation de handicap**
- ➔ **Améliorer les conditions de travail**

Droits du Travail

Résultats

- ✓ Le compte rendu de réunion comité d'entreprise, délégués du personnel est disponible après chaque réunion sur notre base interne.
- ✓ Le Petit Bulletin est joint à chaque bulletin de paie tous les mois.
- ✓ Les comptes rendus des entretiens professionnels sont transmis par mail à chaque salarié.
- ✓ 17 évolutions internes entre mai 2018 et mai 2019.
- ✓ 5 seniors (*+ de 50 ans*) embauchés en CDI depuis mai 2018.
- ✓ 16 nationalités représentées dans le Groupe : France, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Autriche, Irlande, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Danemark, Norvège, Suède, Finlande et Suisse.



Environnement

Principe
N° 7

Principe
N° 8

Principe
N° 9

Objectif, actions mises en place, résultats

Environnement

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET RECYCLAGE DES DECHETS

Objectif

Notre démarche environnementale fait partie intégrante de notre politique Qualité Sécurité Environnement. En matière de Développement Durable, nos objectifs sont :

- ➔ Promouvoir des démarches environnementales en interne et en externe
- ➔ Réduire et trier les déchets générés par nos activités
- ➔ Maîtriser nos consommations d'énergie
- ➔ Utiliser des produits éco-labellisés

Actions mises en place

ACHATS

Emalec sélectionne et référence des fournisseurs proposant des consommables éco-labellisés pour les produits d'entretien (*savon mains, papier toilette*) et les fournitures informatiques (*Energy Star*).

Modification de la procédure achats et intégration de la politique d'achats durable. Emalec a mis en place le référencement d'une gamme de fournitures identifiée comme écoproduit (*sources lumineuses, détecteur de présence*). Ces fournitures sont identifiées dans notre base de données de fournitures et leurs achats priorisés par rapport à une fourniture équivalente ne disposant pas de la mention « écoproduit ».



Environnement

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET RECYCLAGE DES DECHETS

Actions mises en place

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

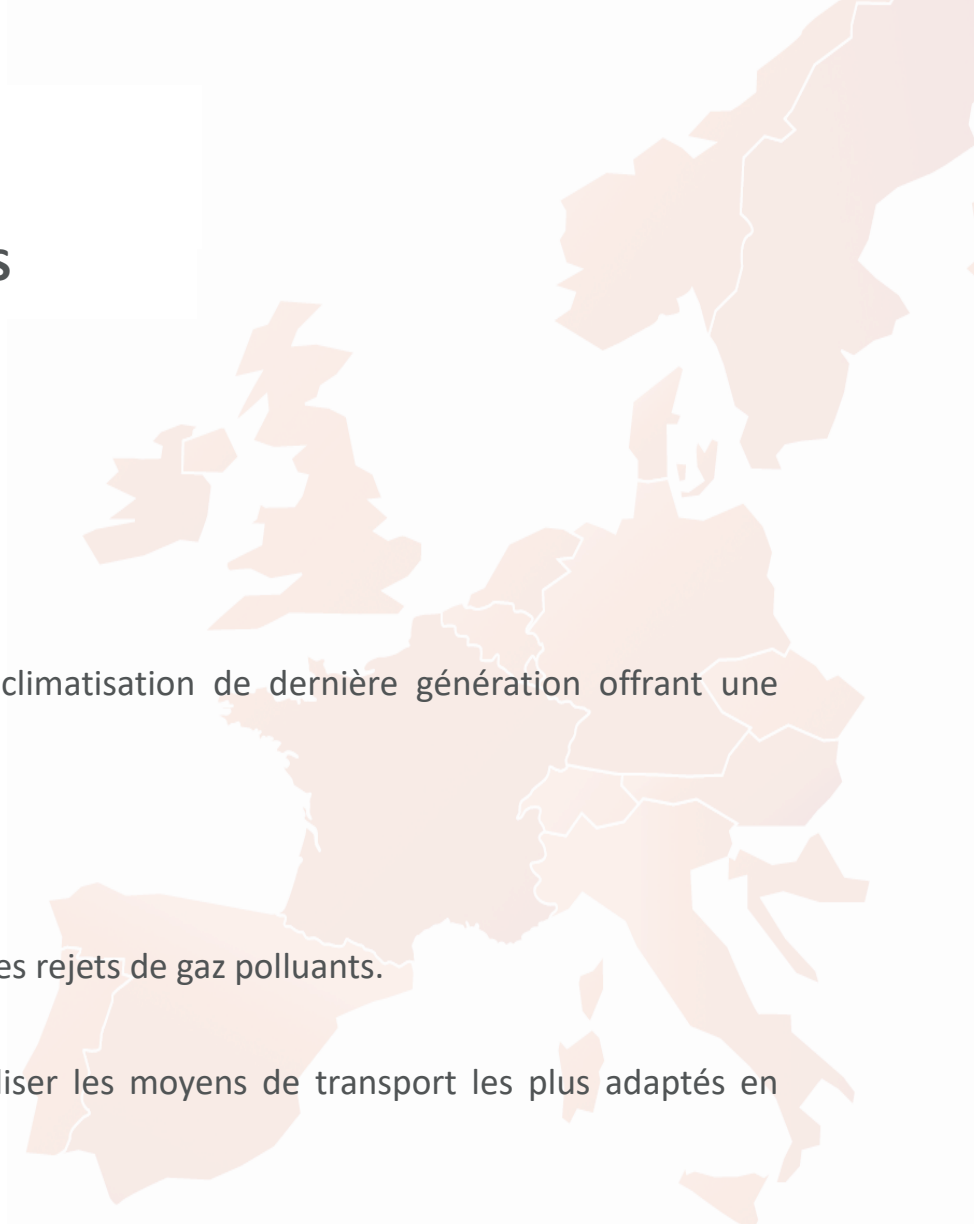
Emalec a équipé l'ensemble de sa plateforme logistique avec de l'éclairage LED.

Emalec a fait installer dans l'extension de son siège des équipements de chauffage / climatisation de dernière génération offrant une consommation énergétique réduite.

RÉDUCTION DES POLLUTIONS

Acquisition de véhicules utilitaires équipés d'un réservoir d'additif qui permet de diminuer les rejets de gaz polluants.

Sensibilisation des collaborateurs à se déplacer que lorsque cela est nécessaire et à utiliser les moyens de transport les plus adaptés en fonction de la distance à effectuer (*ex : train, avion...*)



Environnement

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET RECYCLAGE DES DECHETS

Actions mises en place

RÉDUCTION DES POLLUTIONS *(suite)*

Les véhicules sont remplacés régulièrement par des véhicules neufs moins polluants

SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Emalec organise et optimise les tournées d'interventions de ses techniciens en tenant compte des kilomètres et des compétences techniques.

Des indicateurs environnementaux sont mesurés dans les processus de management, de réalisation et support :

- Nombre de thème en environnement diffusé dans le journal interne
- Suivi des consommations d'énergie
- Part des déchets valorisés
- Kilomètres parcourus/heures travaillées
- Part de matériel informatique éco-labellisé
- Suivi des consommation de carburant



Environnement

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET RECYCLAGE DES DECHETS

Actions mises en place

GESTION DES DÉCHETS

Emalec a mis en place une gestion des déchets avec des filières de valorisation. Après chaque intervention chez un client, le technicien récupère les déchets afin que ceux-ci puissent être recyclés (*ferraille, câble, DEEE...*).

Emalec sensibilise ses collaborateurs au tri des déchets.

Emalec fournit des cartes de déchèteries professionnelles à ses techniciens itinérants. Les techniciens peuvent ainsi se rendre en déchèterie de proximité.

Pour notre activité de maintenance d'extincteurs mobiles et portatifs, nous traitons les appareils en fin d'exploitation en assurant une valorisation maximale de leurs différents constituants. Le processus de dénaturaion des équipements s'articule autour de plusieurs phases :



Environnement

PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

Actions mises en place

GESTION DES DÉCHETS (suite)

Nouveautés pour 2018 :

- ➡ Tri et collecte des gobelets plastiques en 2018 via notre prestataire ELISE qui emploie des personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion



Environnement

PROMOTION DE « L'ECO-ATTITUDE »

Actions mises en place

SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES

Emalec sensibilise ses collaborateurs aux Eco-Gestes par l'intermédiaire de différents supports :

- ➔ Le journal interne
- ➔ Un support de formation « Sensibilisation QHSE »

SENSIBILISATION À L'ÉCO-CONDUITE

Emalec met en avant la protection de ses salariés, que ce soit dans leurs missions professionnelles ou leurs déplacements. Chaque nouveau collaborateur est sensibilisé à l'éco-conduite par l'intermédiaire du support « Sensibilisation QHSE ».

MISE À DISPOSITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Emalec met à disposition des vélos électriques pour des collaborateurs volontaires, qui souhaitent remplacer les trajets domicile-travail et travail-domicile effectués avec un véhicule polluant par ce « mode doux »



Environnement

PROMOTION DE « L'ECO-ATTITUDE »

Actions mises en place

DIMINUTION DES CONSOMMATIONS DE PAPIER D'IMPRESSION

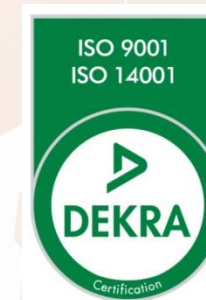
Emalec sensibilise ses collaborateurs à l'importance d'imprimer un document que si nécessaire. La dématérialisation est en place depuis plusieurs années. Les impressions recto/verso et noir & blanc sont prioritaires.

Emalec a reconduit ses certifications ISO 9001 & 14001 sur la Version 2015 des référentiels. Cet audit a été mené par notre organisme certificateur Dekra en janvier 2018.

Emalec sensibilise ses collaborateurs à l'importance de n'imprimer un document que si nécessaire. La dématérialisation est en place depuis plusieurs années. Les impressions recto/verso et noir & blanc sont prioritaires.

ÉCO-PRODUIT

Emalec a distribué à l'ensemble des collaborateurs sédentaires des mugs bambou afin de limiter la consommation de gobelets plastique/carton.



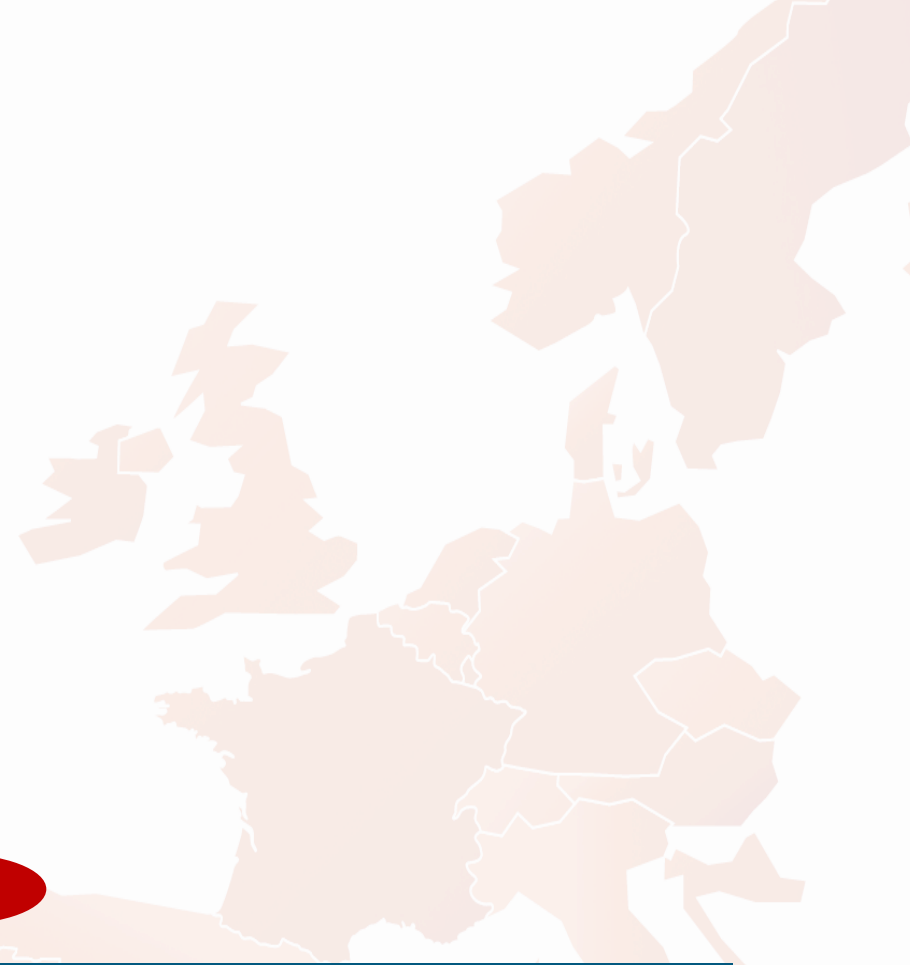
Environnement

PROMOTION DE « L'ECO-ATTITUDE »

Résultats

- ✓ Aucune non-conformité recensée.
- ✓ Diminution des rejets de CO².
- ✓ Diminution de la consommation de ressources naturelles.
- ✓ Création d'un objet écologique et publicitaire





Lutte contre la corruption

Principe
N° 10

Objectif, actions mises en place, résultats

Lutte contre la corruption

CHARTE ÉTHIQUE

Objectif

Emalec agit contre toutes formes de corruption, y compris l'extorsion de fonds et pots-de-vin.

Actions mises en place

Emalec a intégré à sa charte éthique un paragraphe spécifique pour sensibiliser le personnel à sa lutte contre la corruption.

Extrait : « *Nous sensibilisons notre personnel sur l'engagement anti-corruption. Toutes relations contractuelles doivent être traitées dans le respect de pratiques éthiques. L'extorsion de fonds et toutes sortes de pots-de-vin sont prohibés. A titre exceptionnel et de faible valeur, les cadeaux offerts en tant que simple manifestation de courtoisie pourront être acceptés.* »

De plus des articles dans notre journal interne viennent régulièrement compléter cette sensibilisation.

Résultats

✓ Une communication permanente sur les règles de vie et le respect dans l'entreprise, auprès de tous nos collaborateurs.

Lutte contre la corruption

DISPOSITIONS CONTRACTUELLES ANTI-CORRUPTION

Objectif

Une valeur clé dans notre développement de partenaires nationaux et internationaux.

Actions mises en place

Emalec a intégré à sa charte éthique un paragraphe spécifique pour sensibiliser le personnel à l'éthique des affaires :

Extrait : « *Nous mettons l'accent sur la lutte contre la fraude et le respect des règles de concurrence. Notre engagement a été affirmé à travers la signature du Pacte Mondial des Nations Unies, l'adhésion aux grands principes universels et aux textes de référence internationaux, notamment : la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et la Convention des Nations Unies sur la corruption. Chaque collaborateur doit s'abstenir de tout comportement susceptible d'être considéré comme une pratique anticoncurrentielle sur le marché sur lequel il opère.* »

De plus dans ses contrats signés avec des partenaires nationaux et internationaux Emalec met l'accent sur les pratiques anti-concurrentiels et impose à tous ses collaborateurs ses mêmes pratiques.

Résultats

✓ Une transparence totale dans nos relations commerciales.

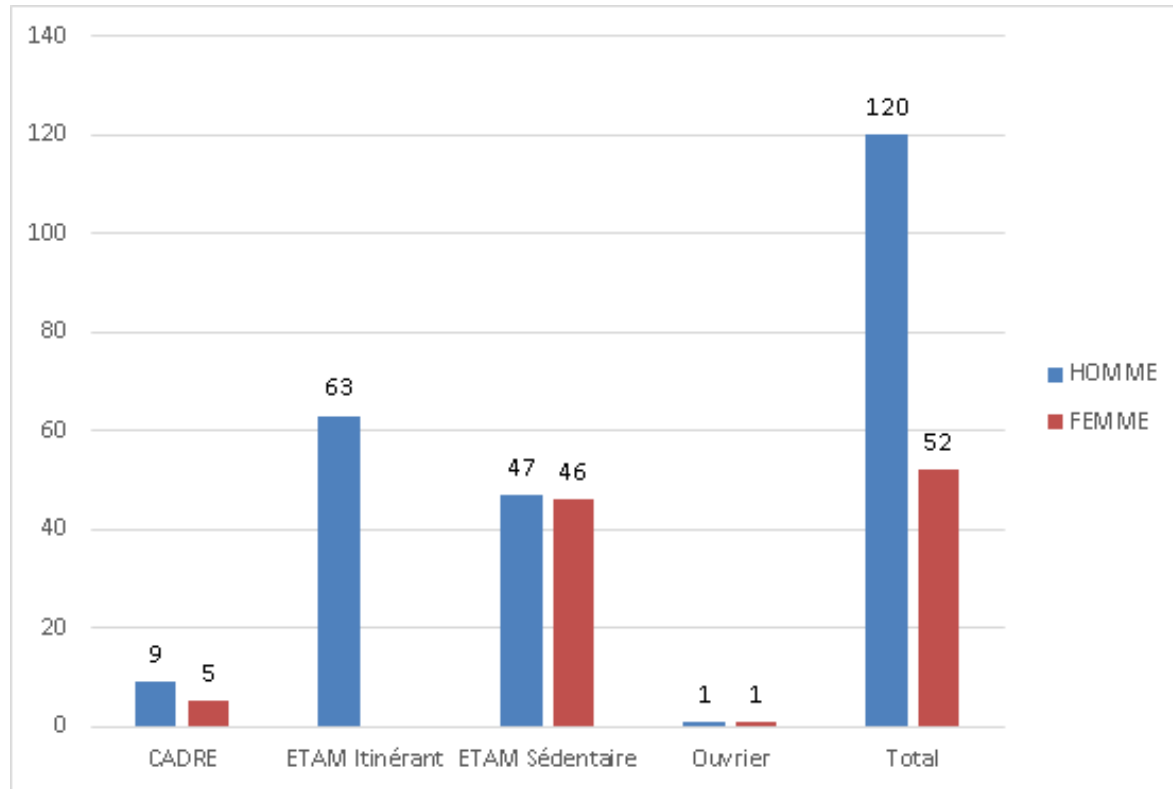


Données sociales

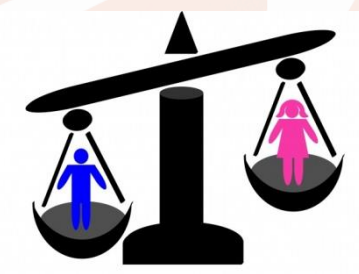
Répartition homme-femme, proportion de collaborateurs seniors et handicapés, formation externe et interne, évolution de l'accidentologie

Données sociales

RÉPARTITION HOMME-FEMME AU 31/12/2018



70%



30%

- ✓ Chiffre constant au niveau de la répartition Homme-Femme
- ✓ Evolution du nombre de cadre

Données sociales

RÉPARTITION DE COLLABORATEURS SENIORS ET HANDICAPÉS

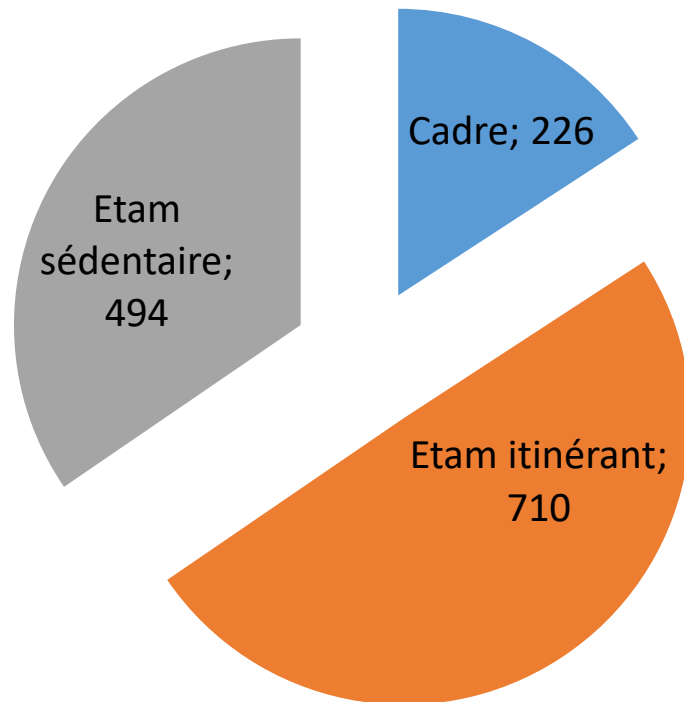
Année	Effectif total	Séniors (+50 ans)	Proportion de séniors	Handicapés	Proportion d'handicapés
2018	172	43	25,00%	5	2,9%
2017	180	36	20,00%	2	1,11%
2016	163	36	22,08%	2	1,23%
2015	160	26	16,25%	3	1,25%
2014	147	18	12,00%	4	2,00%



Données sociales

FORMATION EXTERNE

Nombre d'heures de formation selon la répartition suivante :



FORMATION INTERNE

La formation interne représente aussi un gros volume pour nos collaborateurs.

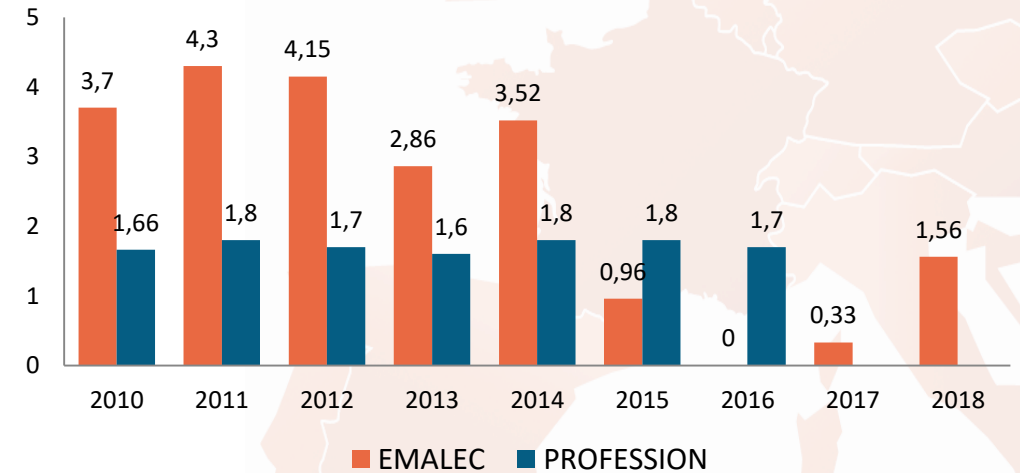
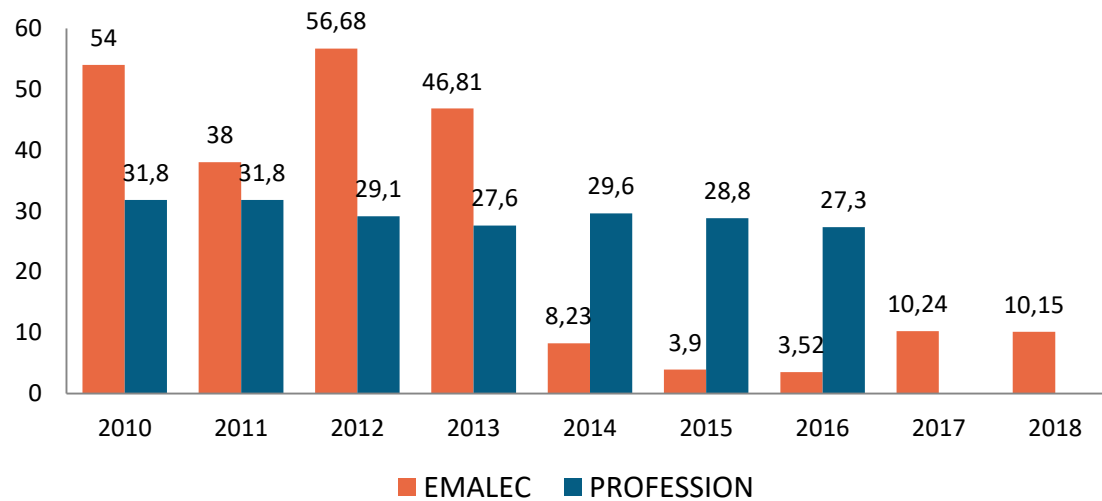
Exemple pour le parcours d'un technicien :

- 2 semaines d'accompagnement en binôme avec un contremaître
- 1 semaine d'intégration au siège (modules : QHSE, techniques et process interne)
- Formation ponctuelle travail en hauteur

Données sociales

ÉVOLUTION DE L'ACCIDENTOLOGIE

Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration de la sécurité de nos collaborateurs.
Depuis 2014, nous avons des taux de fréquence et de gravité inférieurs à ceux de la profession.

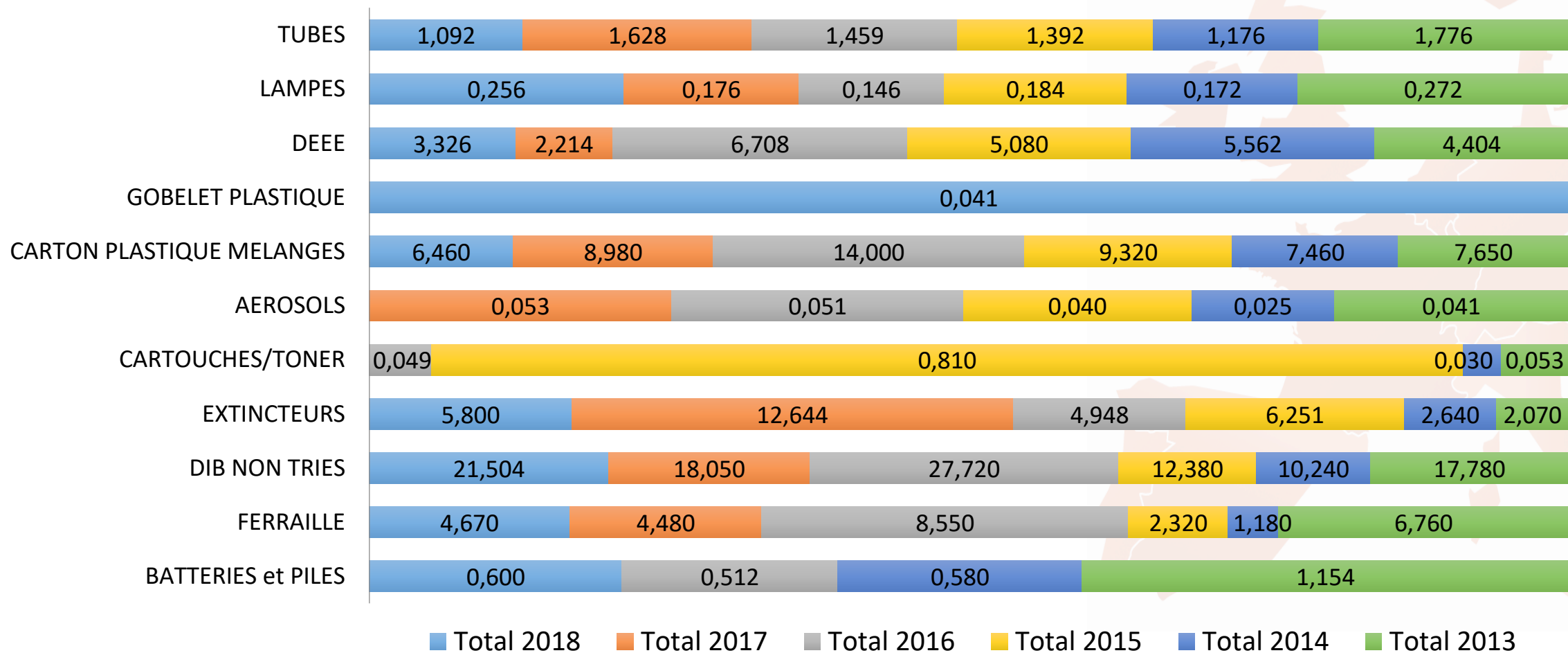


Données environnementales

Suivi des tonnages des déchets annuels, part des déchets valorisés / déchets totaux, économies d'énergie

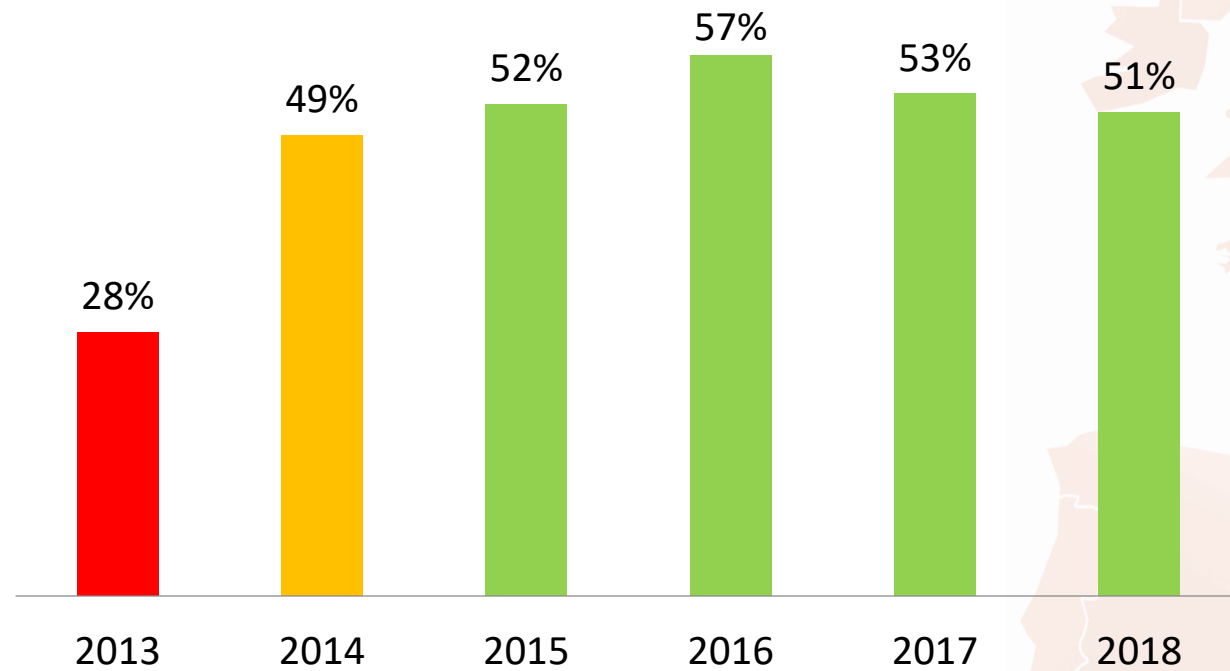
Données environnementales

SUIVI DES TONNAGES DES DÉCHETS ANNUELS



Données environnementales

PART DES DÉCHETS VALORISÉS / DÉCHETS TOTAUX



Données environnementales

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : ÉLECTRICITÉ

Année	2015	2016	2017	2018
Nombre de collaborateurs au siège	104	109	113	109
Consommation électricité en kWh/m2/an	84,4	82,2	81,1	80,4



Développement local du territoire

Suivi des tonnages des déchets annuels, part des déchets valorisés / déchets totaux, économies d'énergie

Développement local du territoire

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE VIA DU SPONSORING

Actions mises en place

SPONSORING SPORTIF

- ✓ Participation financière pour le club de handball de Brest.
- ✓ Fourniture d'équipement pour le Challenge Kevin qui est un tournoi de football familial annuel sur la commune de Saint Genis les Ollières.

**Les Amuz'Ollières
CHALLENGE KEVIN
13^{ème} édition**

**Dimanche 24 juin 2018
SAINT GENIS LES OLLIERES
Stade Louison Bobet**

Venez participer,
venez vous balader,
venez tout simplement
en famille ou entre amis.
PASSER UNE JOURNÉE DE FOLIE !

Formez une
• Equipe de quartier
• Equipe de commerçants
• Equipe de copains
• Equipe de famille

Chaque année, grâce à votre
participation, nous réalisons l'achat
des équipements à donner aux associations
tournoies vers le football, le handball
et l'athlétisme.

Tentez votre chance
à notre tombola !
À gagner : PS4, trampoline
électrique, week-end en famille...

24 juin 2018 - 13^{ème} CHALLENGE KEVIN
<http://www.saintgenislesollieres.com>

challengekevin@str.fr
TEL : 06 22 22 25 89
06 21 27 70 96

Développement local du territoire

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE VIA DU SPONSORING

Actions mises en place

SPONSORING SOCIAL

- ✓ Participation financière aux actions de l'association Trisomie 21
- ✓ Partenariat pour la collecte de bouchons plastiques destinés à l'association Coeur2bouchons



Développement local du territoire

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE VIA DU SPONSORING

Actions mises en place

SPONSORING CULTUREL

- ✓ Emalec sponsorise le festival Changez d'Air.
- ✓ Soutien financier au fonds DECITRE au développement de ce système de « livre-échange » mis en place dans les quartiers défavorisés.



Résultats

- ✓ Les sponsorings ont permis à des associations de pérenniser leurs actions ou à des projets d'aboutir.
- ✓ Dynamisation de la commune, des activités culturelles et économiques locales.



En conclusion...



En conclusion...

Le développement de notre action RSE est devenu un axe majeur de travail au sein d'Emalec.

Cette progression pour accompagner le développement d'émalec.

Le rapprochement avec le groupe SAMSIC permettra de poursuivre sa marche vers un développement durable, dans les domaines sociaux et environnementaux.

Engagement social



- ➔ Développer les compétences techniques de nos collaborateurs par de la formation technique et réglementaire,
- ➔ Améliorer les conditions de travail et réduire les risques,
- ➔ Gérer les ressources et les carrières.

Engagement environnemental



- ➔ Promouvoir des démarches environnementales en interne et en externe,
- ➔ Prévenir la pollution en maîtrisant l'impact de nos activités sur l'environnement,
- ➔ Réduire l'utilisation des ressources naturelles

Engagement économique



- ➔ Garantir à nos clients un service professionnel et de qualité, travailler et collaborer de manière loyale et transparente,
- ➔ Respecter les pratiques d'éthiques pour toutes relations contractuelles,
- ➔ Développer l'entreprise en recherchant la performance opérationnelle et financière.